



Publié le 01/02/2021

## Crise sanitaire : aide d'Action Logement au paiement du loyer

**"Crise sanitaire : Action Logement continue de se mobiliser en faveur des salariés en difficultés". Communiqué de presse d'Action Logement.**

En cette période de crise sanitaire, économique et sociale liée à la Covid-19, le rôle d'utilité sociale du Groupe Action Logement est renforcé. Depuis le début de la pandémie, en Île-de-France, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi.

Action Logement a mis en place en juin, une aide exceptionnelle au **paiement des loyers et des mensualités d'emprunts** immobiliers pour soutenir les salariés en chômage partiel ou total.

Action Logement se mobilise afin de venir en aide aux **salariés du secteur privé** fragilisés par la crise sanitaire : perte d'emploi, promesse d'embauche ajournée, chômage partiel, non renouvellement de CDD. Cette subvention, de **150 euros mensuels**, versée aux personnes mises en difficulté par une baisse de revenus liée à la situation sanitaire, vise à lutter contre les loyers impayés ou aider au remboursement de prêts immobiliers.

Action Logement a décidé de prolonger l'aide lancée au mois de juin, **jusqu'à la fin de la crise sanitaire**.

Soumis à conditions, ce dispositif s'applique :

- aux **salariés en chômage partiel ayant subi une baisse de revenus d'au moins 15 %** depuis le début de la pandémie. Ils peuvent percevoir une aide jusqu'à 300 euros (aide limitée à **2 mois** maximum).
- aux **salariés ayant perdu leur emploi du fait de la crise sanitaire**. Ils peuvent bénéficier d'une aide jusqu'à 900 euros (aide limitée à **6 mois**).

Depuis juin dernier, Action Logement en Île-de-France a distribué près de 23 000 subventions.

Les démarches pour bénéficier de cette aide sont entièrement digitalisées sur la plate-forme Action Logement.

En cas de difficulté, les personnes éligibles peuvent également se rendre dans une des agences Action Logement en Île-de-France, uniquement sur rendez-vous.

**Déposer sa demande en ligne : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)**